

Les axes de défense du pouvoir : réprimer les propos critiques ; canaliser la lutte contre la corruption ; affirmer à l'intérieur et à l'extérieur la nouvelle force militaire.

Depuis un an que la nouvelle équipe dirigeante est installée, l'on discerne un peu mieux les directions prises et les perspectives pour les droits politiques et les droits de l'Homme en particulier.

Trois faits dominent la scène intérieure. Le premier, c'est que le dossier Bo Xilai se referme avec le rejet d'un appel contre sa condamnation à vie et avec la constitution d'une commission d'enquête sur un membre permanent du précédent Bureau politique qui passait pour un de ses soutiens. Le courant dit «Nouvelle gauche», qui se posait comme l'héritier du maoïsme et que voulait incarner l'ancien dirigeant de Chongqing, a subi un échec. Seulement Bo Xilai fut condamné au nom de la lutte contre la corruption et non pour avoir violé les plus élémentaires règles de la démocratie. Et là, la vue se brouille car la corruption touche peu ou prou la majorité des équipes dirigeantes, celle d'aujourd'hui comme les précédentes, ceux qui la combattent comme leurs victimes.

La vue se brouille aussi à observer la mise en scène du procès. Il fut question d'une transparence exemplaire, par retranscription de centaines de pages de la procédure grâce au microblogging Weibo. Mais qui peut croire à ce «progrès décisif» ? Chiche ! Maintenez cette «transparence exemplaire» pour les procès de tous les militants arrêtés cette année, de Xu Zhiyong à Guo Feixiong, Wang Guoquan ou Cao Shunli. En voilà un beau rêve ! Mais ce n'est pas celui dont parle le chef du parti Xi Jinping.

En réalité, la référence permanente des dirigeants chinois, c'est Gorbatchev et ce qui est arrivé à son parti. Il faut à tout prix éviter la perte du monopole politique et empêcher une force populaire de se constituer hors du parti et qui en contesterait la légitimité. À cette aune, les mots d'ordre et les campagnes d'aujourd'hui s'expliquent.

Le deuxième élément de réflexion, c'est la lutte contre les rumeurs. Elle permet de restreindre les attaques contre le parti et ses dirigeants, nationaux ou locaux. L'incarcération de cent cinquante dissidents depuis que la nouvelle équipe est au pouvoir – dont une soixantaine à l'approche de l'Examen Périodique Universel des Nations unies - démontre la volonté de ne pas relâcher le contrôle social. Xi Jinping, l'homme au sourire d'apparence débonnaire, joue sur deux tableaux : il rend hommage à son père, qui passait pour opposé au massacre de 1989, tout en maintenant les menaces ou la répression directe sur les familles des dissidents. Rappelons que le prix Nobel Liu Xiaobo entame sa sixième année d'emprisonnement, sans qu'on ait pu dire en quoi il avait enfreint l'état de droit.

Si le droit était respecté, la lutte contre les rumeurs ou contre les diffamations resterait d'ordre privé et déboucherait sur un procès avec présomption d'innocence : or, dès qu'un dirigeant est attaqué, la police commence par détenir celui qui a soulevé l'affaire puis reçoit les motifs légaux d'une inculpation. L'État ne respecte pas les lois car il obéit au parti avant d'obéir au droit.

Le pouvoir veut se servir de la lutte contre la corruption pour se renforcer et s'il veut en tirer tout le profit, il doit être seul à désigner les fautifs. Des accusations émanant de la presse ou de l'internet jetteraient le discrédit sur le parti tout entier, connu pour être gangrené par la corruption. Il est donc indispensable que cette campagne reste le strict monopole du Bureau politique et de ses membres permanents. Il n'est pas question d'indépendance pour les acteurs de l'information. Il n'est pas question de séparation des pouvoirs pour les juges.

Troisième point à relever : cette politique intérieure

>>>>

« à caractéristiques chinoises » a son pendant à l'extérieur, qui la confirme et la renforce. Aussi bien pour les minorités nationales que pour les relations internationales.

Le poids croissant de l'alliance sino-russe mérite attention, étant donné la situation des droits de l'Homme en Russie. «L'amitié des deux pays n'est pas une histoire du passé» affirmait Li Keqiang le 22 octobre. Et Medvedev, en visite officielle, de répondre le même jour : «Les relations des deux pays n'ont jamais atteint un niveau aussi élevé». Les échanges de personnes vont s'accroître. La Russie fournira annuellement dix millions de tonnes de pétrole supplémentaires dans la décennie en cours ; une raffinerie mixte sera construite à Tianjin. ; la Russie augmentera de 40% ses livraisons d'électricité. Les deux pays projettent des barrages hydroélectriques et des ouvrages de retenue sur les affluents de l'Amour. La conception entamée d'un avion long-courrier - mise au point prévue pour la fin de l'année - permettrait d'allier les compétences techniques russes et les capacités de production chinoises. Les deux pays envisagent l'exploitation en commun des réserves de pétrole dans la Sibérie orientale.

Cette recherche de puissance s'exprime aussi sur le plan militaire et à l'échelle mondiale. Le 14 octobre, le Global Times écrit : « La Chine doit accroître son potentiel sur la base des équipements actuels, développer une pensée stratégique et un plan tactique efficace pour contrer la puissance militaire américaine... C'est seulement en nous renforçant que nous pourrions obtenir de nouvelles relations avec les États-unis , sur une base d'équité ». Beijing estime utile désormais de montrer sa force, y compris ses capacités nucléaires. Comme l'expliquait le Global Times (29 octobre), affirmer sa puissance «peut renforcer la cohésion de la société chinoise et accroître la compréhension globale» de la réalité du pays...» Qu'il soit bien clair qu'il n'est de l'intérêt de personne de défier la Chine... Peut-être se mettra-t-on à spéculer sur la menace chinoise mais le bénéfice que la Chine obtiendra dépassera de beaucoup les dommages venus des opinions extérieures».

La presse comme la télévision ne dissimulent nullement la poussée de la force militaire nationale, dont le budget aurait quadruplé en dix ans ; mais elles s'irritent du renforcement des armées japonaises ou philippines et s'indignent des achats taiwanais d'armes américaines. Le 19 octobre, la marine nationale commençait des exercices de combat dans le Pacifique occidental, avec ses trois flottes des mers du Nord, de l'Est et du Sud «dans le respect des lois et des pratiques internationales».

Parallèlement, l'absence d'autocritique claire de Tokyo sur les atrocités commises en Chine permet à Beijing d'alimenter à peu de frais le ressentiment nationaliste et antijaponais : rappel du bombardement de Nanjing, des tests d'armes biologiques effectués dans le Jilin dans la dernière guerre mondiale, des quatorze criminels de guerre (sur plus de deux millions de morts pour les empereurs) vénérés au temple Yasukuni, etc.. «Il est absolument nécessaire de frapper à la tête ceux qui au Japon vénèrent les fantômes de toutes sortes » (Quotidien du peuple, 18 octobre). Mais il faut savoir aussi souffler le froid : «la Chine est plus concernée que tout autre pays par la paix et la stabilité dans le Pacifique et elle souhaite que cet océan soit véritablement pacifique». (China Daily, 18 octobre)

Si l'on juge du régime et du «rêve chinois», dont parle Xi Jinping, par la nature des régimes amis, alors on est édifié. Iran, Corée du Nord, Vietnam, Russie, régime syrien : la Chine préfère pour alliés des régimes reposant comme le sien sur la force et le contrôle étroit de l'opinion ; elle est le cinquième exportateur d'armes mondial, derrière les États-Unis, la Russie, l'Allemagne et la France. Si le peuple chinois a trop à faire pour s'inquiéter des alliances du pays, quelques nations s'inquiètent. Le Japon, par exemple, a décidé de réexaminer avec les États-Unis les lignes directrices de son accord de défense, avec entre autres, le renforcement de son arsenal de fusées et l'accroissement des pressions exercées sur la Chine pour qu'elle «adhère aux normes de comportements internationaux»(3 octobre)

La Chine voudrait entrer de nouveau au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Si l'on s'en tient au rapport qu'elle a remis à l'ONU, elle est un modèle. Elle trouve que les conclusions formulées le 25 octobre par le groupe de travail sont «positives». Nos lecteurs savent qu'il eût fallu une appréciation très négative. Mais ceux qui connaissent les mécanismes des Nations unies et l'attitude des services envers les gros et les puissants pouvaient prévoir une indulgence coupable. Pour faciliter l'acceptation de sa candidature au Conseil, la Chine n'a-t-elle pas promis d'augmenter de beaucoup sa contribution financière au budget du Conseil ? Voici un langage «à caractéristiques chinoises» facile à comprendre.

Dans le cadre de la procédure de l'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL du mois d'octobre, les pays membres pouvaient questionner par écrit la Chine sur quelques-uns des nombreux points embarrassants. C'est ce qu'ont fait notamment l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la République tchèque, la Suède, la Norvège, le Royaume-Uni, le Canada et les États-Unis. Le document des Nations unies montre que la France n'a posé aucune question écrite.

(Voir en appendice la lettre adressée par la Ligue des droits de l'Homme au ministre des Affaires étrangères français).

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet.	4
Mouvement démocratique et répression. Liberté religieuse.	4 - 6
Avocats. Appareil judiciaire. Procès BO XILAI.	6 - 7
Condition ouvrière. Conditions de vie. Conflits du travail.	7 - 8
Condition paysanne . Conflits de masse. Environnement.	8
Minorités ethniques	8 - 9
. Question tibétaine	
. Question ouïghoure	
. Question mongole	
Hongkong - Macao	9 - 10
Conflits territoriaux	10 - 11
Informations diverses	11 - 12
Sources d'information	12
Bibliographie	13
Lettre de la Ligue des droits de l'Homme au ministre des Affaires étrangères	15 - 16

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 9 yuan)

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

29 oct. **Soutenu par la radio des Pays-Bas (R.N.W.), un sino-américain, qui travaille sous le nom de Martin Johnson, a construit** une application qui met en évidence les liaisons internet censurées par les autorités. Cette innovation permettrait à l'ensemble des cybernauts chinois de prendre conscience de l'ampleur de la censure. L'application (<https://freeweibo.com>) peut être chargée à partir d'Apple Store. (*Radio Netherlands Worldwide, 29 octobre*)

27 oct. **La direction du Xinkuai Bao (l'Express) qui, les 23 et 24 octobre avait demandé en première page la libération de son journaliste** Chen Yongzhou, désavoue ce dernier et présente ses excuses. Le reporter du journal de Guangzhou (Guangdong) avait publié une série d'articles sur une très grande entreprise d'ingénierie de Changsha (Hunan) dont il exposait les difficultés financières et les falsifications comptables ; il était détenu depuis le 19 octobre.

La veille de ce revirement du journal, Chen Yongzhou est apparu menotté à la télévision et en habit de prisonnier, alors qu'il n'est pas officiellement inculpé ; il a affirmé avoir reçu de l'argent pour écrire ses reportages, dans le dessein de nuire à l'entreprise. Selon R.F.I., les observateurs ont pu noter des traces de coup à l'encolure du prisonnier, ce qui suggère une extorsion d'aveux par la violence. L'Association officielle des journalistes chinois a condamné les agissements de Chen Yongzhou.

Le 24 octobre, Reporters sans frontières avait apporté son soutien à ce dernier. Un autre journaliste du Xinkuai Bao, Liu Hu, est détenu depuis le 24 août pour «création de troubles» : il avait dénoncé sur l'internet la corruption d'un responsable des services de l'industrie et du commerce, ancien secrétaire du parti dans la ville de Chongqing. (*South China Morning Post, 28 octobre ; Xinhua, 24-26-27 octobre*)

L'affaire prend un tour étrange. Le journal avait affirmé que son reporter avait respecté la déontologie professionnelle, tout en concédant une erreur mineure de chiffres ; l'Express avait osé défier le pouvoir en demandant une remise en liberté sans délai. L'agence Xinhua elle-même, dans sa dépêche du 24 octobre, semblait prendre fait et cause pour le journaliste. La Fédération chinoise des journalistes avait demandé le même jour que l'affaire soit traitée conformément à la loi et sans usage de la torture pour obtenir des aveux.

20 oct. **250.000 journalistes suivent depuis la mi-octobre une formation organisée par le parti communiste.** Le programme s'achèvera en fin d'année ; un examen suivra qui décidera de l'octroi des cartes d'accréditation professionnelle. On relève parmi les thèmes du programme:

- l'injonction de ne pas soutenir les positions japonaises quant au conflit territorial qui oppose les deux pays et quant à l'histoire de leurs relations
- l'affirmation que les États-Unis s'efforcent d'affaiblir le pays
- la dénonciation des positions du Vietnam et des Philippines au sujet des conflits territoriaux de la mer du Sud
- la dénonciation des concepts de démocratie, de droits de l'homme et de valeurs universelles, car ils servent à attaquer le parti communiste. (*Kyodo, 20 octobre*)

10 oct. **Le gouvernement annonce le lancement d'une «guerre populaire»** à l'encontre des publications non autorisées, des reportages truqués et des cessions de droits d'impression, parallèlement aux actions menées au titre de la lutte contre «la pornographie». La campagne doit durer deux mois et déboucher sur des sanctions sévères contre les contrevenants. La population est invitée à soutenir le pouvoir en dénonçant ces derniers. (*Xinhua, 12 octobre*)

MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE. RÉPRESSION. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

24 oct. **La condamnation du poète et dissident Li Bifeng pour «fraude sur contrat» a été**

- réduite** de douze à dix ans de prison par un tribunal du Sichuan. Son épouse n'a pu le rencontrer depuis juin. Li Bifeng, un ami de l'écrivain Liao Yiwu, a passé douze ans en prison entre 1990 et 2005. (*Weiquanwang*, 24 octobre)
- 22 oct.** **Plus de deux cents Shanghaiens signent une pétition** s'opposant à la réélection pour 2014 de la Chine au Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies. Le texte affirme que la situation des droits de l'Homme s'est détériorée lors des deux mandats précédents de la Chine (2006-2012). (*Weiquanwang*, 22 octobre)
- 21 oct.** **Les autorités pénitentiaires du district de Chaoyang à Beijing confirment l'inculpation de Cao Shunli** pour «réunions illégales». Elle avait été arrêtée le 14 septembre à l'aéroport de la capitale, où elle allait s'embarquer pour Genève où elle devait suivre une formation sur les droits de l'Homme. Selon son avocate, qui a pu la rencontrer le 30 octobre, Cao Shunli souffre d'une grave maladie de foie et semble en mauvais état physique. Elle avait demandé à plusieurs reprises le droit pour la société civile de contribuer au rapport de l'Examen Périodique Universel. Certes, la Chine assure que des O.N.G. ont été associées à l'élaboration du rapport mais il s'agit d'organismes entièrement contrôlés par les autorités. Quant aux militants en détention, ce ne sont que des «suspects criminels». (*Weiquanwang*, 23 octobre)
- 20 oct.** **Inculpation officielle du l'homme d'affaires philanthrope Wang Guoquan**, pour «rassemblement de foule dans l'intention de troubler l'ordre en un lieu public». Wang soutenait le Nouveau mouvement des citoyens de Xu Zhiyong, détenu depuis le 16 juillet et inculpé pour le même motif que lui-même. (*Weiquanwang*, 21 octobre)
- 17 oct.** **Inculpation officielle du juriste dissident du Guangdong Guo Feixiong** pour «rassemblement de foule destiné à troubler l'ordre en un lieu public». Il était détenu depuis le 8 août. Son avocat, qui a demandé six fois en vain de le rencontrer, et sa famille redoutent qu'il ait subi de mauvais traitements en cours de détention. Guo Feixiong soutient le mouvement Nouveau Citoyen ; il avait protesté contre la censure et la substitution d'un éditorial de Nouvel an imposée au journal Southern Weekly ; il demandait aussi que les officiels déclarent leur fortune. (*South China Morning Post*, 18 octobre ; *Weiquanwang*, 7 octobre)
- 16 oct.** **Détenu depuis le 13 août, le militant de Guangzhou Sun Desheng a été officiellement inculpé** de «rassemblement de foule dans le dessein de troubler l'ordre en un lieu public». Il n'a pu rencontrer son avocat malgré les demandes répétées de celui-ci. Sa famille n'est pas autorisée à le voir. Sun Desheng se battait, entre autres, pour la remise en liberté de Xu Zhiyong, le fondateur du Nouveau Mouvement des citoyens. (*Civil Rights and Livelihood Watch*, 31 octobre)
- 14 oct.** **Inculpation officielle du militant des droits de l'Homme de l'Anhui Zhou Weilin** pour «rassemblement de foule destiné à troubler l'ordre en un lieu public». Il avait été arrêté le 6 septembre alors qu'il protestait contre le refus de scolariser la fille du militant Zhang Lin, décidé par les autorités de Hefei (Anhui). (*Weiquanwang*, 15 octobre)
- 11 oct.** **Trente des trente-quatre collègues du professeur d'économie Xia Yeliang ont voté à l'Université de Beijing pour supprimer son cours** et lui interdire d'enseigner. Signataire de la Charte 08, Xia Yeliang s'était exprimé à plusieurs reprises sur l'internet sur l'absence de liberté d'expression. Mais ses textes avaient été supprimés par la censure. (*Kyodo*, 18 octobre)
- 11 oct.** **Inculpation pour «création de troubles» du militant de Xiangxiang (Hunan) Yin Weihe.** Il dénonçait sur l'internet des faits de corruption et demandait justice pour les victimes du massacre de 1989 à Tiananmen ainsi que pour tous ceux qui avaient été incarcérés récemment à l'issue de «réunions pacifiques». (*Civil Rights and Livelihood Watch*, 17 octobre)
- 4 oct.** **Le nombre des disciples du Falungong placés en détention cette année s'élèverait à début septembre à 1.727**, en diminution sur les 6.000 arrestations, chiffre moyen des dernières années, selon EpochTimes. Le Strait Times décèle aussi des signes d'un assouplissement de la politique

chinoise envers le Tibet dans les déclarations très critiques envers les pratiques passées faites par la directrice des études ethniques et religieuses dans l'école du parti communiste. (*Strait Times*, 4 octobre)
L'auteur de l'article du journal de Singapour est Ching Cheong, journaliste célèbre détenu d'avril 2005 à février 2008 pour «espionnage» au profit de Taiwan. Il avait démissionné du journal de Hongkong Weiwei Po, qui reflète les opinions de Beijing, pour protester contre le massacre de 1989 à Beijing.

- 29 sept. Ouverture à Changshu (Jiangsu) du procès de Gu Yimin**, accusé «d'inciter à la subversion du pouvoir d'État». Le militant du Jiangsu avait affiché des photos du massacre de 1989 et avait demandé une autorisation pour une réunion à la mémoire des victimes. Il était détenu depuis le premier juin. Seules son épouse et sa mère ont pu entrer dans la salle du tribunal. (*Weiwanwang*, 2 octobre)
- 26 sept. Arrestation de la pétitionnaire et militante du Henan Hu Daliao pour «création de troubles»**. Elle se bat depuis une dizaine d'années pour obtenir justice dans un conflit foncier ; elle participe aussi aux campagnes contre la corruption et pour la participation de la société civile à l'élaboration du rapport de l'Examen périodique universel sur les droits de l'Homme destiné aux Nations unies. Elle souffre de diverses séquelles physiques après avoir été battue avec son époux pour avoir dénoncé les prisons clandestines, (*Weiwanwang*, 9 octobre)

AVOCATS. APPAREIL JUDICIAIRE. PROCÈS BO XILAI.

- 29 oct. Un texte publié sur le site internet de la Cour Suprême demande que la lutte contre la corruption s'étende à l'appareil judiciaire** et que le pouvoir s'abstienne d'intervenir dans les décisions de justice. Il requiert une protection des avocats et une justice «ouverte». Le document pourrait avoir été diffusé dans la perspective du troisième plénum du Comité central du parti communiste, prévu pour novembre. (*Reuters*, 29 octobre)
- 25 oct. Confirmation en appel par le tribunal supérieur du Shandong de la condamnation à la prison à vie de Bo Xilai**, l'ancien secrétaire du parti communiste de Chongqing et membre du bureau politique. Le jugement confirmé de première instance a été prononcé le 22 septembre ; il prévoit aussi la confiscation de tous les biens de Bo Xilai et la privation de ses droits politiques. (*Xinhua*, 25 octobre)
- 24 oct. Décès dans un local de la police une heure après l'arrestation dans son abri de fortune d'un citoyen de Shanghai**. Évincé sans compensation de son logement en 2008, Shen Yong vivait depuis sans domicile avec sa famille. Ses proches ont constaté que son corps portait des traces de coups. Il était en bonne santé avant d'être appréhendé. (*Weiwanwang*, 24 octobre)
- 22 oct. Selon un rapport du Parquet central, 198.781 personnes ont fait l'objet d'enquêtes pour corruption** de janvier 2008 à août 2013. Parmi elles, 13.300 occupaient des postes au niveau district (préfecture) ou d'échelons supérieurs. 167.000 individus ont été poursuivis pour détournement de fonds et 150.000 d'entre eux, condamnés. 6.694 délinquants ont été appréhendés alors qu'ils étaient en fuite (notamment vers les États-Unis, le Canada, l'Australie et Singapour). Une partie des fraudes s'opère dans les filiales des entreprises d'État, qui sont moins surveillées en raison de leurs dimensions restreintes.
- Le mouvement se poursuit avec, au lendemain de la publication du rapport, l'arrestation du maire adjoint de Changning, près de Hengyang (Hunan) pour abus de pouvoir et corruption ; le 20 octobre, c'était un maire adjoint du Ningxia qu'on chassait du parti pour les mêmes raisons ; le 19 octobre, le maire de Nanjing (Jiangsu) perdait son poste pour suspicion de corruption ; le 11, le directeur adjoint des Éditions en langues étrangères fait l'objet d'une enquête ; le 10, un ancien gouverneur du Jilin est jugé à Beijing pour corruption. Au total, 129 responsables ont fait l'objet d'enquêtes dans les huit premiers mois de l'année. (*Xinhua*, 17-19-20-22-23 octobre)

- 22 oct. Des jurés ont participé à 71,7% des jugements de première instance** dans les sept

premiers mois de cette année. Le pourcentage de 2006 n'était que de 19,7%. Les jurés ont plus de 23 ans et sont « en général des citoyens expérimentés et des personnalités distinguées », selon un rapport présenté devant le Comité central du Parti. Il y en a environ 87.000 dans l'ensemble du pays. (*Xinhua*, 22 octobre)

- 21 oct.** **Un groupe d'enquête ad hoc est chargé d'enquêter sur le cas de Zhou Yongkang**, ancien membre permanent du bureau politique, ancien ministre de la Sécurité publique et responsable du Comité des Affaires politiques et législatives du P.C.C.. Suspecté de corruption depuis l'été, Zhou Yongkang passait pour proche de Bo Xilai, l'ancien responsable de Chongqing membre du Bureau politique, condamné récemment à la prison à vie. (*South China Morning Post*, 21 octobre)
- 16 oct.** **L'avocat du militant de Shenzhen Yang Mingyu n'a pu rencontrer son client** malgré des recherches répétées. Le cas concernerait des « secrets d'État », ce qui expliquerait qu'il ne figure pas sur les registres d'emprisonnement. Yang Mingyu est détenu depuis le 19 juillet pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ». On est resté alors un mois sans nouvelles de lui ; les policiers l'ont menacé, assurant qu'ils pouvaient le faire totalement disparaître. (*Weiqluanwang*, 16 octobre)
- 16 oct.** **Condamnation à cinq jours de détention administrative de l'avocat Tang Jitian**, pour « troubles apportés à une unité de travail ». L'avocat s'était rendu à Jixi au centre de « rééducation » des disciples de la secte Falungong pour s'informer du sort d'un détenu. En 2010, Tang avait perdu sa licence professionnelle pour avoir demandé que les dirigeants de l'association nationale des avocats soient élus par leurs confrères et non désignés par les autorités. L'année suivante, arrêté et soumis à la torture lors de la « révolution de jasmin », il avait contracté la tuberculose lors de sa détention. (*Weiqluanwang*, 18 octobre)
- 15 oct.** **Un rapport établi par un département de l'Université de Beijing montre un accroissement des actions intentées contre les bureaux officiels d'information.** Les conflits porteraient sur le mauvais traitement de questions telles que les expropriations foncières, les inégalités dans l'accès à l'éducation et la protection de l'environnement. Les recours en justice seraient passés de dix en 2008 à 551 en 2012. Néanmoins les chances d'aboutir sont faibles pour les plaignants. En 2012, sur 336 jugements rendus, 59 seulement leur ont été favorables (17,6%). (*Xinhua*, 15 octobre)

CONDITION OUVRIÈRE. CONDITIONS DE VIE. CONFLITS DU TRAVAIL.

- 26 oct.** **Une étude en entreprise menée par douze étudiants** et remise à la Fédération des syndicats de Shenzhen montre que les syndicats n'ont pratiquement aucune utilité s'agissant de défendre les droits des salariés. Les étudiants s'étaient présentés comme demandeurs d'emploi et avaient été embauchés comme des salariés ordinaires. Leurs conclusions sont d'autant plus remarquables qu'ils avaient choisi cinq firmes dont les syndicats avaient été loués pour leur travail ; certains même, recevant des décorations nationales. Les auteurs de l'étude ont noté les heures de travail excessifs, des rémunérations inférieures au minimum salarial, de mauvaises conditions de travail et des dispositifs de protection insuffisants. La plupart des ouvriers ignoraient à quoi servait un syndicat et ne savaient pas s'ils en étaient membres. (*C.L.B.*, 29 octobre)
- 18 oct.** **Le militant ouvrier Wu Guijun est détenu sans jugement** depuis le 23 mai, pour « rassemblement de foule dans le dessein de troubler l'ordre social ». Il avait organisé ce mois une grève dans l'usine Diweixin de Shenzhen (Guangdong), afin d'obtenir une indemnisation après délocalisation de l'usine vers une autre agglomération de la province. Il était employé depuis neuf ans dans l'usine. (*Weiqluanwang*, 18 octobre)
- 15 oct.** **Arrestation de cinq personnes qui avaient voulu minimiser les conséquences d'une explosion** de gaz dont elles étaient probablement responsables. L'accident survenu une semaine plus tôt dans la société de distribution de gaz Boxing Chengli, près de Binzhou (Shandong) avait fait neuf morts

mais la direction n'en avait déclaré que quatre. (*Xinhua, 15 octobre*)

- 4 oct.** **Dans son analyse mensuelle des conflits ouvriers**, le China Labour Bulletin décèle pour les mois d'été et relativement à l'année précédente, un nombre accru de participants et des interventions policières tout aussi énergiques (violences physiques et arrestations). (*C.L.B., 4 octobre*)
- 28 sept.** **Une inondation de galeries survenue dans la mine Zhengsheng à Fen-yang (Shanxi) a fait dix morts.** L'entreprise d'État produit 900.000 tonnes de charbon. (*Xinhua, 8 octobre*)

CONDITION PAYSANNE. CONFLITS DE MASSE. ENVIRONNEMENT.

- 21 oct.** **La densité de particules PM 2,5 par mètre cube a atteint 500 microgrammes à Harbin**, la capitale du Heilongjiang. La visibilité n'y dépassait pas cinquante mètres. Dans d'autres villes de la province, elle était inférieure à cent mètres. Les autoroutes et les aéroports ont été fermés. Des troubles de même nature sont survenus à un moindre degré dans les provinces voisines du Jilin et du Liaoning, avec fermeture d'autoroutes et reports de liaisons aériennes. Le phénomène s'explique en partie par le début de la saison de chauffage au charbon. (*Xinhua, 21 octobre*)
- 12 oct.** **Le gouvernement cite soixante-douze compagnies coupables de quatre-vingt-onze graves manquements envers l'environnement.** : usages irréguliers des installations de traitement des pollutions, décharges illégales de flux polluants, traitements hors normes de déchets. Il annonce des mesures répressives à leur encontre. Cent quatorze autres sociétés ont commis des fautes d'une moindre gravité. (*Xinhua, 12 octobre*)
- 11 oct.** **Un reportage télévisé sur la ville de Yuyao (Zhejiang) frappée récemment par un typhon a conduit à de vifs affrontements avec les journalistes.** L'émission aurait annoncé que tout allait bien de nouveau alors que la population suggérait d'enquêter sur les milliers de familles privées d'électricité, d'eau et de nourriture. Les manifestants ont bloqué la camionnette des journalistes, ont endommagé le véhicule de prise de vues et ceux de la police. De précédents reportages avait sous-estimé le nombre des morts et des sans-abri de Yuyao. (*South China Morning Post, 12 octobre*)

MINORITÉS ETHNIQUES.

QUESTION TIBETAINE

- 11-18 oct.** **Arrestation et mise au secret de plusieurs Tibétains du district de Biru** (Région autonome) qui protestaient contre l'obligation d'exposer le drapeau chinois sur leur maison. Parmi eux, Tsultrim Gyaltzen et son ami Yugyal, un ancien officier de police, pour s'être engagés dans des activités «séparatistes» et avoir «propagé des rumeurs». Quatre autres sont accusés de «transmettre des secrets d'État». Une femme, Kalsang Choedhar, est détenue depuis le 12 octobre pour diffusion de messages antichinois sur son téléphone, - en fait des chants tibétains interdits et l'image du dalaï-lama. (*T.C.H.R.D., 14-19 octobre ; Phayul, 17 octobre ; R.S.F., 16 octobre*)
- 22 oct.** **Un moine tibétain, Chodak Gyatso, condamné à huit ans d'incarcération pour sa participation à la rébellion de 2008, est sorti de prison à Lanzhou (Gansu).** (*Phayul, 2 octobre*)
- 12 oct.** **Condamnation à dix ans de prison d'un Tibétain impliqué dans une immolation par le feu.** Le verdict a été prononcé par un tribunal de Huzhou, près de Xining (Qinghai). Le condamné avait déjà, en 2008, passé plusieurs mois en détention. (*Phayul, 12 octobre*)

- 6 oct.** **Une soixantaine de Tibétains qui protestaient dans le district de Biru** contre l'arrestation d'un responsable local et contre l'injonction de hisser le drapeau chinois ont essuyé le feu des forces de sécurité. Plusieurs ont été blessés. La police a confisqué les téléphones portables et bloqué les télécommunications.
Dans ce même district, une quarantaine de Tibétains avaient été arrêtés le 29 septembre lors d'une manifestation ; la veille, des drapeaux chinois avaient été jetés à la rivière. (*Phayul, 7 octobre ; Kyodo, 8 octobre*)
- 5 oct.** **Depuis septembre 2013, plus de soixante mille cadres du P.C.C. seraient arrivés au Tibet** pour y prendre en charge «l'éducation patriotique». Celle-ci demande à la population d'affirmer «son amour et sa gratitude» pour le parti communiste. L'obligation de hisser le drapeau chinois sur le faite des toits – notamment dans la région de Biru (ou Diru) serait mal acceptée car l'emplacement serait traditionnellement réservé aux drapeaux de prière. (*T.C.H.R.D., 5 octobre*)
- 28 sept.** **Shichung, un paysan de Gomang, dans le district d'Aba, s'est immolé par le feu** au retour de la prière, en criant contre la politique répressive de la Chine. La police a emmené le corps. (*Kyodo, 30 septembre*)

QUESTION OUIGHOURE

- 31 oct.** **Le 28 octobre, une voiture a foncé sur la foule des touristes de Tiananmen** à Beijing avant d'exploser, faisant cinq morts et trente-huit blessés. La police dit suspecter huit Ouighours du Xinjiang, en provenance peut-être de la région de Lukqun où des incidents avaient fait vingt-sept morts le 26 juin (voir le bulletin de juin 2013). Selon le Wall Street Journal du 1 novembre, des forces policières armées ont quadrillé les accès routiers de Lukqun. La B.B.C. du 31 octobre fait état d'un renforcement des contrôles policiers dans Ouroumtchi, capitale de la région autonome.
La censure bloque la circulation de l'information sur l'internet mais ne peut contrôler entièrement le réseau Weibo-Twitter. Deux journalistes de l'Agence France-Presse ont été appréhendés pendant une demi-heure et la police a confisqué leurs prises de vues. Les médias officiels ont fait silence sur l'événement, puis l'ont présenté comme un accident de la circulation avant de parler le 30 octobre d'une «attaque terroriste, préméditée et violente» et d'annoncer l'arrestation de cinq suspects.
Dans un communiqué, le Congrès mondial ouïghour réaffirme son opposition à toute violence, souligne le flou des informations officielles et demande à la presse de rester sceptique quant aux affirmations de la police chinoise. (*W.U.C., Le Monde, 29 octobre*)
- 24 oct.** **À la demande de la Chine, le gouvernement pakistanais dissout trois organisations** qui seraient impliquées dans les troubles du Xinjiang, à savoir l'East Turkestan Islamic Movement (ETIM), l'Islamic Movement of Uzbekistan (I.M.U.) et l'Islamic Jihad Union. En contact avec les gouvernements turc et ouzbek, Islamabad aurait appris que cinquante membres de l'ETIM et de l'I.M.U seraient recherchés par les autorités locales. (*The News, 24 octobre*)

QUESTION MONGOLE

- 28 sept.** **Début de manœuvres militaires destinées à lutter contre le terrorisme dans la région de Tongliao.** Quinze unités administratives non militaires se sont jointes aux opérations. L'objectif poursuivi était de renforcer les défenses de la capitale, de permettre les approvisionnements chinois en charbon et en terres rares, et pour ce faire, de maintenir la stabilité dans cette zone. «La municipalité de Tongliao doit se préparer à relever tous les défis et à développer ses forces d'intervention antiterroristes». Le scénario de la manœuvre était un soulèvement villageois qu'il s'agissait de réprimer pour rétablir «la paix et la stabilité». (*S.M.H.R.I.C., 9 octobre*)

HONGKONG ET MACAO

- 20 oct.** **Des dizaines de milliers de manifestants ont protesté devant les bâtiments gouvernementaux** contre le refus d'octroyer une licence d'exploitation à l'entreprise de télévision H.K.T.V.. Le rassemblement s'est opéré via Facebook. Les participants accusent le gouvernement de ne pas respecter les valeurs fondamentales de Hongkong et demandent la communication des critères d'attribution des licences. (*South China Morning Post*, 21 octobre)
- 17 oct.** **Le chef de l'exécutif de Hongkong annonce la constitution d'un groupe pour préparer une consultation publique** sur les scrutins de 2016 (le Conseil législatif) et de 2017 (le chef de l'exécutif). Il estime qu'il faut parvenir à un consensus, fondé sur la confiance mutuelle, en accord avec la Loi fondamentale fixant l'avenir du territoire et avec les décisions du Comité permanent de l'Assemblée nationale. (*Xinhua*, 17 octobre)

LITIGES ET CONFLITS TERRITORIAUX.

Taiwan

- 8 oct.** **Selon le Rapport sur la Défense nationale de Taiwan, la Chine sera en mesure de lancer une attaque globale sur Taiwan vers 2020.** Son budget de la défense s'élève en 2013 à 720 milliards de yuan, soit onze fois le budget correspondant de Taiwan ; les effectifs sous les drapeaux sont neuf fois supérieurs à ceux de l'île. La construction commencée de navires d'assaut et d'aéroglisseurs augmentera sensiblement cette capacité d'attaque. (*Formosa News*, 8 octobre)

Avec le Japon.

- 28 oct.** **Quatre avions des forces chinoises ont survolé l'espace maritime situé entre Okinawa et l'île de Miyako** pour se rendre dans l'espace aérien du Pacifique. Ils n'ont pas pénétré l'espace japonais ; des avions nippons ont décollé comme la veille et l'avant-veille, lors de précédents survols d'avions chinois sur la zone. (*Kyodo*, 26 octobre)
- 28 oct.** **Quatre navires garde-côtes chinois ont patrouillé aux alentours des Senkaku-Diaoyutai**, à proximité des eaux territoriales japonaises. Trois autres bateaux chinois avaient fait de même le 19 octobre. Les gardes-côtes nippons avaient demandé aux bâtiments chinois de quitter les lieux ; ces derniers avaient répondu qu'il s'agissait de «territoires chinois depuis les temps anciens». (*Xinhua*, 28 octobre ; *Kyodo*, 20 octobre)
- 26 oct.** **Le ministère de la Défense chinois affirme que la destruction par le Japon de drones survolant les Daioyutai appellerait des «contre-mesures résolues».** Cette éventualité d'une riposte japonaise évoquée par le ministre de la Défense de Tokyo constitue une «provocation et un acte de guerre». (*Xinhua*, 26 octobre)
- 22 oct.** **Selon le ministère des Affaires étrangères, la Chine «répondra résolument à toute provocation extérieure».** Cet avertissement adressé à Tokyo fait suite à l'annonce - rapportée le 20 octobre par l'agence Kyodo - que le Japon avait l'intention d'intercepter et d'abattre les drones étrangers qui refuseraient de quitter l'espace aérien nippon. Un drone chinois avait survolé Okinawa en septembre. (*Yonhap*, 22 octobre)
- 16 oct.** **De hauts responsables des Affaires étrangères japonais et chinois se sont rencontrés en début de mois au Japon** pour discuter des moyens d'améliorer les relations bilatérales. Selon la presse japonaise, les deux parties auraient campé sur leur position concernant le conflit des Diaoyu-Senkaku. (*Kyodo*, 16 octobre)
- 12 oct.** **Le Japon a envoyé le bâtiment de combat Okinawa (3.100 tonnes) pour renforcer ses forces navales** aux abords de l'archipel Diaoyu-Senkaku. Le navire est équipé d'hélicoptères

lourds ; il sera basé à Naha, la plus grande ville de l'archipel d'Okinawa (Ryukyu). Selon un commentateur militaire de Beijing, le nombre des patrouilleurs nippons dans la région est passé de onze à vingt. (C.C.T.V.4, *South China Morning Post*, 13 octobre)

26 sept. Un universitaire chinois travaillant au Japon serait détenu à Shanghai pour avoir communiqué à des experts japonais des documents concernant les discussions sino-nipponnes de 1974. Ces pièces confirmaient la volonté des deux parties de laisser en sommeil le dossier litigieux des Senkaku-Diaoyutai. Zhu Jianrong aurait aussi «commis une faute» en tentant d'obtenir des informations sensibles auprès de la hiérarchie militaire chinoise. (*Kyodo*, 26 septembre)

Avec d'autres pays

25 oct. Début dans le Pacifique des exercices de combat des flottes du Nord, de l'Est et du Sud, accompagnées de forces aériennes. Ce sont les premières manœuvres de ce type en pleine mer. (*Xinhua*, 25 octobre)

23 oct. Signature d'un accord sino-indien de coopération sur la défense des frontières. Il fait suite aux conventions sur le même sujet signées en 1993, 1996 et 2005. (*Xinhua*, 23 octobre)

18 oct. Une dizaine de bateaux de pêche ont pénétré dans les eaux sud-coréennes. Les avertissements des gardes-côtes n'ont pas modifié la trajectoire des navires. Le côté sud-coréen a utilisé des hélicoptères pour souffler dans les voiles et envoyer des bombes fumigènes. Les gardes-côtes sont parvenus à monter sur les bateaux chinois. Six de ces derniers ont été arraisonnés. Le moratorium sur la pêche observé chaque année depuis 1994 venait de se terminer le 15 octobre. Séoul se plaint des pertes engendrées par la surpêche du côté chinois. En 2012, les autorités sud-coréennes ont arrêté 467 bateaux chinois pour activités de pêche illégales. (*Chungang Ilbo*, 18 octobre ; *Yonhap news*, 11 octobre)

7 oct. Quatre gardes-côtes sud-coréens ont été blessés alors qu'ils arraisonnaient quatorze pêcheurs chinois qui leur résistaient, armés de couteaux et de barres de fer. Les bâtiments chinois avaient pénétré dans la «zone économique exclusive» du sud-est de la péninsule. (*Yonhap news*, 8 octobre)

29-30 sept. La Commission sino-indienne de consultation et de coordination sur les frontières a tenu sa quatrième réunion à Beijing. Selon le porte-parole du ministère des Affaires étrangères chinois, les deux pays veulent la paix et la stabilité sur les frontières et ne souhaitent pas que d'autres problèmes viennent compromettre la situation. (*Xinhua*, 15 octobre)

INFORMATIONS DIVERSES

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

28 oct. Selon le dernier rapport annuel du Groupe de la Banque mondiale *Doing Business 2014* portant sur cent quatre-vingt neuf économies, la Chine vient au quatre-vingt-seizième rang mondial pour la «facilité de faire des affaires», derrière Hongkong (n°2) et Taiwan (n°16). Elle occupait le quatre-vingt-onzième rang dans le rapport précédent. Rapport téléchargeable en français (44 pp.) sur : <http://francais.doingbusiness.org/reports/global-reports/doing-business-2014>

23 oct. Le groupe Peugeot-Dongfeng a vendu plus de 400.000 voitures en Chine depuis janvier 2013. La production de 2015 atteindrait un million de véhicules et dépasserait donc la production française Peugeot de 2012 (950.000 voitures). (*Le Monde*, 23 octobre)

- 20 oct. Mise en service dans sa totalité du gazoduc Chine-Birmanie (2.520 kilomètres). Il sera connecté au réseau d'approvisionnement Ouest-Est qui apporte les hydrocarbures du Xinjiang. (*Xinhua, 20 octobre*)
- 18 oct. La Fédération chinoise des syndicats a deux cent quatre-vingts millions de membres, dont cent neuf millions de travailleurs migrants. (*Xinhua, 18 octobre*)
- 17 oct. Mise en exploitation de deux nouveaux champs pétroliers en mer de Chine méridionale : l'un situé à l'ouest de la Rivière des Perles ; le second, dans le golfe du Tonkin. (*Xinhua, 17 octobre*)
- 15 oct. Le gouvernement publie des «lignes directrices» pour faire face aux surcapacités de production constatées dans cinq secteurs industriels : la sidérurgie, la production de ciment, l'électrolyse de l'aluminium, les plaques de verre et le trafic maritime. (*Xinhua, 15 octobre*)
- 13 oct. L'entreprise chinoise de travaux publics B.C.E.G. va contribuer à l'extension de l'aéroport de Manchester. En début d'octobre, une autre firme chinoise a annoncé qu'elle allait restaurer le Crystal Palace de Londres qui avait abrité l'Exposition de 1851. (*China Post, Taipei, 13 octobre*)
- 12 oct. Au premier semestre, les exportations chinoises ont représenté en volume 50,4% du produit intérieur brut. Le pourcentage a diminué de 0,7% en un an. (*Xinhua, 12 octobre*)
- 29 sept. Inauguration de la nouvelle zone franche de Shanghai. Trente-six sociétés y sont installées ; la surface globale est de 28,78 kilomètres carrés. L'ouverture suscite deux types de questions : par quels mécanismes cette zone franche peut-elle entraîner le reste de l'économie ? Les libertés de type occidental accordées aux firmes étrangères de la zone ne risquent-elles pas de porter atteinte à l'autorité du parti et à son monopole hors de la zone ? (*Xinhua,, Oriental Daily, Apple Daily, 29 septembre*)
- 28 sept. Les autorités de Hongkong ont fixé le seuil de pauvreté à 3.600 dollars de Hongkong, soit 464 dollars des États-Unis, pour un individu seul. D'autres chiffres existent pour les familles en fonction du nombre d'enfants. Au total, 1,3 million de personnes, soit 19,6% des sept millions d'individus du territoire, se trouvent en dessous de la ligne de pauvreté. (*Xinhua, 28 septembre*)
- 2 oct. Selon un document interne de Chine populaire, l'armée de cette dernière disposerait de 15.000 véhicules blindés en 2013 contre 7.000 en 2012. Les forces maritimes ont plus de six cents avions et les forces aériennes, 3.800 contre 2.900 en 2012. (*Central News agency, 2 octobre*)

SOURCES D'INFORMATION

CROISSANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE À TRAVERS LES ÂGES.

Selon un membre de la Conférence consultative du peuple chinois, cité le 29 septembre par le South China Morning Post de Hongkong, on comptait par agent public 7.955 personnes sous la dynastie des Han ; 910 à la fin de la dynastie des Qing ; 67 en 1979 ; quarante en 1995 et dix-neuf en 2005. Ils étaient soixante-dix millions à cette dernière date.

Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, The Stan-dard, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po.

BIBLIOGRAPHIE

The Long Shadow of Chinese Censorship ; How the Communist Party's Media Restrictions Affect News Outlets Around the World. Sarah Cook, Center for International Media Assistance, 70 pp, 22 octobre 2013.

Le rapport présente les pressions exercées par le pouvoir chinois pour supprimer ou limiter la diffusion d'émissions ou la publication d'informations critiques à son égard ainsi que pour assurer la défense de ses positions dans les médias étrangers. Ces pressions s'observent un peu partout dans le monde - y compris en Chine envers la presse étrangère - et sont inégalement efficaces.

Accessible sur le site : <http://cima.ned.org/publications/long-shadow-chinese-censorship-how-communist-party's-media-restrictions-affect-news-out/>

Un site d'informations factuelles sur la Chine, signalé par Le Monde et créé par l'agence internationale Reuters dont le centre de données se trouve à Londres : **CONNECTED CHINA.**

Accessible sur le site : <http://connectedchina.reuters.com/>

Immolations au Tibet, la honte du monde. Tsering Woeser, 48 pp, octobre 2013. Éditions indigènes, 5 € .

Cette brochure de la poétesse tibétaine Woeser expose avec une grande clarté, une grande force de conviction et des renvois à des sources de référence l'épineuse question des immolations par le feu pratiquées depuis quelques années dans les différentes régions du Tibet historique.

NATIONS UNIES, CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME. RAPPORT NATIONAL CHINE. 33 pp, 5 août 2013.

Le rapport donne la vue officielle. Les rédacteurs-contributeurs sont les ministères et les organisations non-gouvernementales conformes. Les demandes de citoyens désireux de participer à l'élaboration du texte ont toutes été rejetées et leurs auteurs ont été réprimés.

Accessible sur le site : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/CNSession17.aspx>

NATIONS UNIES, CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL. 21 pp, 29 juillet 2013.

Le texte résume quatre-vingt-deux communications de «parties prenantes», le plus souvent critiques. Mais il n'exprime aucune opinion et n'engage nullement les Nations unies.

Accessible sur le même site: <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/CNSession17.aspx>

THÈSE OFFICIELLE : «LA CHINE A REMPLI SES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME».

22 octobre. Le chef de la délégation chinoise a déclaré à Genève lors de la session d'ouverture du Conseil des droits de l'Homme que la Chine avait suivi toutes les recommandations formulées quatre ans plus tôt. Pour preuve, la promotion et la défense des droits de l'Homme est inscrite dans la Constitution ; elle figure parmi les objectifs des plans économiques et sociaux ainsi que dans les statuts du parti communiste.

«Comme l'économie est le fondement de la promotion et de la défense des droits de l'Homme, la Chine a continué de faire du développement économique sa priorité...

La Chine a mis en place un système de droit socialiste à caractéristiques chinoises, qui fournit une base solide pour mettre en œuvre les droits de l'Homme dans leur totalité...

La Chine a pris des mesures concrètes pour protéger la liberté de parole et de religion en conformité avec la loi... Elle participe activement aux échanges internationaux et à la coopération sur les droits de l'Homme». (Xinhua, 22 octobre)

La Ligue demande au ministre de ne pas soutenir la candidature chinoise au Conseil des droits de l'Homme. > voir document ci-après

POUR PRENDRE CONTACT, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de
votre mail : «Groupe Chine».



Monsieur Laurent Fabius
Ministre des Affaires étrangères
37 quai d'Orsay
75351 Paris cedex 07

PRÉSIDENT
Réf. 648/13/PT/DG/LN

Paris, le 22 octobre 2013

Monsieur le ministre,

La Ligue des droits de l'homme s'adresse à vous afin que le gouvernement français ne valide pas, au mois de novembre, la candidature de la République populaire de Chine au Conseil des Nations unies pour les droits de l'Homme, lors de l'Assemblée générale des Nations unies qui en désignera les nouveaux membres.

Aux termes des statuts (résolution 60/251, points 8 et 9), « lors de l'élection des membres du Conseil, les États membres prendront en considération le concours que chaque candidat a apporté à la cause de la promotion et de la défense des droits de l'homme et les contributions volontaires qu'il a annoncées et les engagements qu'il a pris en la matière. Les membres élus du Conseil observeront les normes les plus strictes en matière de promotion et de défense des droits de l'homme ».

Pour aboutir, une candidature doit recueillir quatre-vingt dix-sept voix. La LDH demande au gouvernement français de ne pas soutenir la demande chinoise et de conseiller aux gouvernements des États-membres de faire de même. La candidature chinoise est irrecevable compte tenu des violations répétées et continues que le gouvernement du pays commet au fil des années. Pire, aucune réelle volonté de changement n'apparaît depuis le renouvellement de la direction du parti communiste à l'automne 2012.

Parmi les violations avérées des droits de l'Homme connues de tous, la LDH veut en rappeler quelques parmi les plus criantes :

- La liberté d'expression et celle de la presse n'existent pas ; le pouvoir décide de manière discrétionnaire des sujets dont il doit être question dans les journaux et à la télévision. La presse étrangère elle-même est soumise à des limitations, dans ses enquêtes et ses déplacements, en dépit des engagements pris.
- La liberté d'association, la liberté d'organisation syndicale, la liberté de manifestation ainsi que le droit de grève sont réprimées, en violation des dispositions constitutionnelles.
- La pratique de l'incarcération administrative se poursuit, sans passage devant les tribunaux ni information des familles. Elle touche sans doute plus de cent mille individus.
- La répression s'étend parfois avec constance aux membres de la famille, comme on peut voir dans le cas du prix Nobel emprisonné Liu Xiaobo ou dans celui de l'avocat Chen Guangcheng, réfugié aux États-Unis.
- La fréquence des condamnations à mort reste exceptionnellement élevée puisque le nombre

des exécutions annuelles dépasse celui du reste du monde tout entier, alors que le pays ne représente qu'un sixième de la population mondiale.

- Le parti chinois conteste officiellement l'existence de valeurs universelles, celles-là mêmes qui ont présidé à l'Organisation des Nations unies.
- Le parti chinois récuse officiellement le principe de la séparation des pouvoirs ; il rejette ainsi le principe même de l'indépendance de la Justice, laquelle se trouve placée de fait pour tous les sujets politiques sous l'autorité des comités politiques et juridiques du parti.
- De nombreux détenus ainsi que des individus soumis à des interrogatoires font état de violences et de tortures policières et en portent les preuves sur leur corps.
- Les pratiques religieuses ne sont admises que pour les organisations autorisées par le pouvoir.
- Les réquisitions de terrains par les municipalités s'opèrent au mépris des droits légitimes des occupants, notamment dans les zones rurales. Il en va de même des destructions de logements et des expulsions opérées au profit des chantiers immobiliers.
- Aux marges du pays, les minorités tibétaines, ouïgoures et mongoles, pour ne parler que d'elles, sont soumises à d'insupportables pressions politiques, culturelles, économiques, démographiques et militaires.
- Le parti communiste n'a toujours pas reconnu, après vingt-cinq ans, la sanglante répression qu'il a ordonnée du mouvement démocratique de 1989. Le sujet ne peut être évoqué dans la presse ; les cérémonies du souvenir sont interdites.

Par deux fois, la Chine a occupé un siège au Conseil des droits de l'Homme. De 2006 à 2012, sa présence dans l'organisation n'a en rien contribué à améliorer la situation dans le pays. Elle a continué de manière délibérée à séparer les textes signés – qui ne l'engagent pas – des pratiques administratives pour lesquelles elle agit à sa guise. Les dispositions de sa Constitution ne sont pas respectées puisqu'en dernier ressort, c'est le parti qui décide de l'usage qu'il en veut faire. Les dirigeants ne se sentent pas liés par les accords internationaux qu'ils ont signés, tels que le Pacte international pour les droits économiques, sociaux et culturels ou le Pacte des Nations unies pour les droits civils et politiques.

Il serait déshonorant pour le Conseil, comme aussi pour les Nations unies, qu'un siège lui soit de nouveau accordé au seul vu de sa puissance économique et démographique. La Charte de l'ONU affirme qu'il n'y a pas lieu de favoriser les grandes puissances. C'est particulièrement évident s'agissant des droits de l'Homme. Le seul critère en la matière doit être la démocratie et la légitimité du pouvoir.

Pour toutes ces raisons, au vu de ces faits incontestables, la LDH demande aux gouvernements des pays démocratiques de respecter l'idéal des Nations unies, de refuser de le salir par leur silence et de ne pas soutenir la candidature chinoise. Elle attend du gouvernement français qu'il fasse entendre sa voix pour la défense des droits en Chine.

Je vous prie d'agréer, monsieur le ministre, l'expression de notre haute considération.

Pierre Tartakowsky
Président de la Ligue des droits de l'Homme

